

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP PARIBAS APOLLO GLOBAL ESG HYDROGEN ECONOMY (FR0014007V40)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France (« BNPP AM France »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM France en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM France est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/01/2023

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un fonds d'investissement alternatif (FIA). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier.

Durée

Ce FCP a une date d'échéance finale fixée au 30/06/2028.

Il sera dissous à cette date ou aux dates d'échéance anticipée définies dans le prospectus. BNPP AM France a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

Capital non garanti en cours de vie et à l'échéance

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP est de permettre au porteur dont les parts du FCP ont été centralisées au plus tard le 27 mai 2022 à 13 heures, heure de Paris, en fonction de l'évolution de l'indice ECPI Global ESG Hydrogen Economy Index Net Total Return 3.5% Decrement (ci-après l'« Indice ») :

- d'obtenir, le 2 juin 2025 (ci-après « Date de Constatation Intermédiaire »), (i) une possibilité d'échéance anticipée dès lors que l'Indice clôture avec une performance supérieure ou égale à 15% par rapport à son niveau initial, qui est le niveau de clôture observé le 31 mai 2022 (ci-après Date de Constatation Initiale), et, (ii) en cas d'échéance anticipée, de bénéficier d'une valeur liquidative au minimum égale à la Valeur Liquidative de Référence ou « VLR » augmentée d'un gain fixe et plafonné de 15% ;

- ou de participer à horizon 6 ans, le 31 mai 2028 (ci-après « Date de Constatation Finale », dès lors qu'il n'y a pas eu d'échéance anticipée auparavant, à la performance positive de l'Indice, en contrepartie d'un risque de perte de son capital investi (ci-après « Capital Investi ») en fonction de la performance de l'Indice, selon les conditions ci-dessous :

. en cas de baisse de l'Indice de plus de 40%, le porteur subira, à la Date d'échéance, le 30 juin 2028, une perte en capital correspondant à l'intégralité du pourcentage de baisse de l'Indice, soit une perte de plus de 40% pouvant aller jusqu'à la totalité de son Capital Investi.

. en cas de baisse de l'Indice jusqu'à 40% inclus, le porteur bénéficiera à la Date d'échéance d'une valeur liquidative au minimum égale à la Valeur Liquidative de Référence.

. en cas de hausse de l'Indice, le porteur bénéficiera à la Date d'Echéance d'une valeur liquidative au minimum égale à la Valeur Liquidative de Référence augmentée de la performance positive de l'Indice (constatée en clôture de la Date de Constatation Finale par rapport à son Niveau Initial constaté en clôture de la Date de Constatation Initiale.

Caractéristiques essentielles du FCP :

La Valeur Liquidative de Référence est définie comme la plus haute valeur liquidative du FCP parmi les valeurs liquidatives dont la première porte la date du 22 mars 2022 et la dernière est celle du 30 mai 2022. Les souscriptions sont retenues pour leur montant, déduction faite de la commission de souscription, hors fiscalité et prélèvements sociaux, ou déduction faite, le cas échéant, des frais d'entrée propres au cadre d'investissement dans le FCP.

Le Capital Investi correspond à l'investissement initial du porteur pour toute souscription centralisée à compter du 22 mars 2022 (inclus) et jusqu'au 27 mai 2022 (inclus) à 13 heures, heure de Paris, déduction faite de la commission de souscription, hors fiscalité et prélèvements sociaux, ou déduction faite, le cas échéant, des frais d'entrée propres au cadre d'investissement dans le FCP.

Le FCP est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et maintient en conséquence dans ses actifs au moins 75% de titres de toutes capitalisations de pays appartenant à l'OCDE, libellés en euros et éligibles au PEA. Il peut également détenir jusqu'à 25% d'obligations françaises et étrangères et d'autres titres de créance négociables français et/ou étrangers émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE, et des placements monétaires. Les émetteurs sélectionnés peuvent aussi bien relever du secteur privé que du secteur public (États, collectivités territoriales, ...), les dettes privées étant susceptibles de représenter jusqu'à 100% de l'actif des instruments de dette. Jusqu'à 100% de son actif pourra également être investi en parts ou actions d'OPC. Le FCP a enfin vocation à intervenir sur les marchés à terme réglementés et de gré à gré, et en particulier recourir aux futures, aux options, aux swaps et aux dérivés de crédit à des fins de couvertures et/ou d'exposition.

Avantages de la formule :

- Dans le cas d'une échéance anticipée, le porteur bénéficie d'un gain fixe et plafonné de 15%, soit un rendement annualisé de 4,63%.

- Sinon, à la Date d'Echéance, dans le cas où la Condition d'Echéance Anticipée n'a pas été remplie à la Date de Constatation Intermédiaire :

. Si à la Date de Constatation Finale, le 31 mai 2028, l'Indice clôture en hausse par rapport à son niveau initial, le porteur bénéficie de la totalité de la performance positive de l'Indice par rapport à son niveau initial, sans plafonnement ;

. Si à la Date de Constatation Finale, le 31 mai 2028, l'Indice affiche une baisse jusqu'à 40% (inclus) par rapport à son niveau initial, le porteur récupère son Capital Investi alors que la performance de l'Indice serait négative.



- L'indice ECPI Global ESG Hydrogen Economy Index Net Total Return 3.5% Decrement est un indice diversifié géographiquement qui est construit afin d'offrir aux investisseurs une exposition aux entreprises qui ont une note ESG ECPI positive (au sens de la méthodologie ECPI ESG Screening) et qui sont les plus actives dans le secteur de l'hydrogène durable. Cela n'implique toutefois pas que les fonds levés seront spécifiquement alloués au financement de projets répondant à des thématiques ESG, ni aux entreprises les plus performantes en matière d'économie durable de l'hydrogène. En effet, seul l'indice est construit de façon à sélectionner des actifs présentant ces caractéristiques. La diversification de l'Indice permet de réduire le risque d'exposition à un pays.

Inconvénients de la formule :

- Le capital n'est pas garanti. Le FCP présente un risque de perte en capital.
 - Le porteur ne connaît pas a priori l'échéance du FCP qui peut être de 3 ans ou de 6 ans, selon l'évolution de l'Indice.
 - Le résultat de la formule ne s'applique qu'aux porteurs dont les parts ont été centralisées avant le 27 mai 2022 à 13 heures (heure de Paris) et les ayant conservées jusqu'à la Date d'Echéance Anticipée ou la Date d'Echéance, selon l'évolution de l'Indice.
 - Dans le cas où la Condition d'Echéance Anticipée est remplie, le gain fixe est plafonné à 15%, soit un rendement annualisé de 4,63%. Le porteur ne profitera donc pas de l'intégralité de la hausse de l'Indice si celle-ci est supérieure.
 - En investissant dans ce FCP, le porteur s'expose dans le cas où la Condition d'Echéance Anticipée n'est pas remplie à la Date de Constatation Intermédiaire, à un risque de perte en capital si l'Indice subit une perte de plus de 40% le 31 mai 2028 par rapport à son niveau du 31 mai 2022. Dans ce cas, la Valeur Liquidative du FCP à la Date d'Echéance sera égale à la Valeur Liquidative de Référence diminuée de l'intégralité du pourcentage de baisse de l'Indice, ce qui correspond à une perte en capital de plus de 40% (soit un taux de rendement annuel du FCP inférieur à -8,05%), pouvant aller jusqu'à la totalité de son Capital Investi.
 - L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 3,5% par an. Ce prélèvement forfaitaire, fixé lors de la conception de l'Indice a un impact négatif sur son niveau par rapport au même indice dividendes nets réinvestis, sans prélèvement forfaitaire. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice en sera pénalisée par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.
- Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Affectation des sommes distribuables : Résultat net : capitalisation plus-values nettes réalisées : capitalisation.

Autres informations :

Durée minimum de placement recommandée : 6 ans, 1 mois et 3 jours. Il est fortement recommandé de n'acheter des parts de ce FCP que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à la Date d'Echéance : 30 juin 2028.

Les demandes de souscriptions sont centralisées à partir du lendemain de la création du FCP et jusqu'au 27 mai 2022 inclus à 13 heures (heure de Paris).

Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi jusqu'à 13h (heure de Paris). Les demandes de rachat seront exécutées sur la valeur liquidative datée du lendemain ouvré. Tout rachat effectué sur la base d'une valeur liquidative autre que celle datée de la Date d'Echéance Anticipée (en cas de réalisation de la Condition d'échéance Anticipée) ou celle datée de la Date d'Echéance (si la Condition d'Echéance Anticipée ne s'est pas réalisée), se fera aux conditions de marché applicables au moment du rachat.

Investisseurs de détail visés

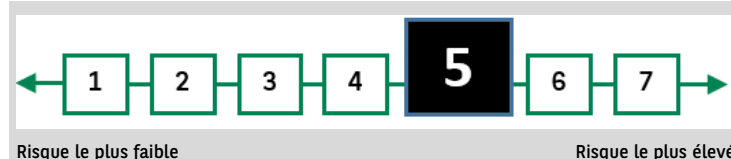
Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui ont quelque expertise financière et/ou quelque connaissance pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement équivalent à la date de maturité du Produit (30/06/2028).

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Le prospectus, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à la date du 30/06/2028.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. La gestion structurée et l'horizon d'investissement justifient la catégorie de risque. Un rachat avant la date d'échéance peut être associé à un niveau de risque plus élevé.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autre risque matériellement pertinent pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque lié aux instruments dérivés

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

Période de détention recommandée : jusqu'à la date de maturité du Produit

Exemple d'investissement : 10.000 EUR

Si vous sortez à l'échéance

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1.795,51 EUR
	Rendement annuel moyen	-26,82%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2.553,34 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,98%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7.841,37 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,32%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.927,81 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,04%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2012 et 2022.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM FRANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM France.

En cas de défaillance de BNPP AM France, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si le Produit est utilisé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou d'un contrat de capitalisation, les coûts présentés n'incluent pas les éventuels coûts liés à ces contrats.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

- Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
 - que 10.000 EUR sont investis.

Si vous sortez à l'échéance	
Coûts totaux annuels	417,25 EUR
Incidence des coûts (*)	4,57%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,25% avant déduction des coûts et de -4,32% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des coûts d'entrée auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.	100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Le montant se base sur une estimation annualisée du montant des coûts qui seront prélevés pendant le premier exercice financier.	410,85 EUR
Coûts de transaction	Le montant représente la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	43,49 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : date de maturité, le 30/06/2028.

La période de détention recommandée a été définie par rapport à la date d'échéance du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires), comme indiqué dans le prospectus.



Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM France via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur peut également avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

■ Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :

(1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».

■ Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées.

